

VOAS GLAZ : UN QUARTIER EN MUTATION

Concessionnaire

SemBreizh
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

Faire face aux besoins de logements tout en limitant la consommation foncière. C'est pour résoudre cette équation que la Ville de Landerneau privilégie le renouvellement urbain des deux secteurs du Voas Glaz Belhommet et du Bois Noir. Elle a confié cette mission à SemBreizh dans le cadre d'une concession d'aménagement.

En l'espace de 10 ans, l'objectif est d'aménager 7,1 hectares sur le secteur du Bois Noir et 2,5 hectares sur celui du Voas Glaz pour y implanter plus de 600 logements. Mais pas seulement ! L'ambition de la Ville est d'étendre la centralité de Landerneau jusqu'à ces deux quartiers en y créant de nouveaux équipements et espaces publics, en repensant l'organisation des flux à l'intérieur et autour, le tout en portant une attention particulière aux déplacements doux.

VOAS GLAZ SE TRANSFORME

À quelques mois de l'ouverture du nouveau collège Charles de Gaulle, la première étape de ce projet de longue haleine débute avec les travaux d'aménagement du quartier du Voas Glaz Belhommet.

La construction de l'établissement scolaire sur le terrain du Champ de Foire s'accompagne d'une réflexion d'ensemble pour renforcer et étendre le centre-ville jusqu'à ce quartier résidentiel. Les objectifs sont multiples : redessiner la trame de circulation en donnant une nouvelle place aux mobilités douces, aménager de nouveaux squares et espaces publics et créer une soixantaine de logements sur deux îlots. La construction, dans une seconde phase, de 40 logements complémentaires est à l'étude.

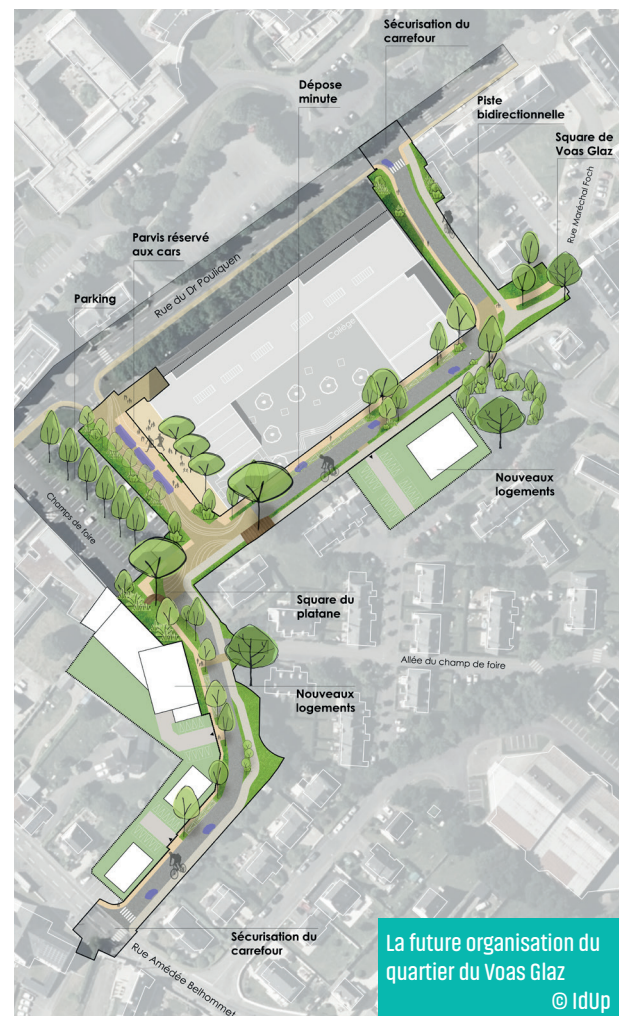
SÉCURITÉ ET FLUIDITÉ : DES VOIES DE CIRCULATION ADAPTÉES À CHACUN

Afin de desservir le collège de manière fluide, un nouvel accès sera créé entre la rue Belhommet et l'allée du Champ de Foire -au niveau de l'actuelle salle Martini qui sera démolie- et rejoindra la rue du Docteur Pouliquen. Contournant le collège au sud et à l'est, chacun pourra y circuler en sécurité grâce à des espaces dédiés : zones piétonnes, pistes cyclables, voie bus et voitures, dépose-minute. Au sud-ouest du collège, un parking tout public et un parvis exclusivement réservé aux bus scolaires seront aménagés afin de sécuriser la desserte de l'établissement.

Tous les habitants profiteront de ces aménagements qui faciliteront et rendront plus agréables leurs déplacements du quotidien.

UN ENVIRONNEMENT PLUS VERT

Tout le long de ces voies, arbres, végétations et petit square baliseront l'itinéraire. Réduisant les surfaces imperméabilisées, ils contribueront également à réguler les eaux pluviales. Les deux îlots d'habitations seront créés le long de ces voies : entre l'allée du Champ de Foire et l'allée des Jardins, pour l'un, dans le prolongement du parking pour l'autre.



UNE CONCESSION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Ville de Landerneau est déterminée à renforcer l'attractivité de son territoire et à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Cette ambition passe notamment par la création de nouveaux logements pour accueillir une population en croissance. Après plusieurs phases d'études, la Municipalité a confié à SemBreizh la mission de repenser et aménager les secteurs du Voas Glaz et du Bois Noir en vue d'y créer plus de 600 logements d'ici 2035, en appui du développement commercial réalisé.

Ainsi, dans le cadre d'une concession signée pour 10 ans, SemBreizh, avec l'appui d'équipes de maîtrise d'oeuvre, affine les études pour imaginer ces deux secteurs, demain, dans leur composition, leur organisation et leur intégration dans un centre-ville élargi. SemBreizh pilote et finance diverses études, des travaux de démolition, de dépollution, d'aménagement, de création de réseaux et voirie, de parcs et espaces verts. Elle se charge également de céder à des promoteurs ou bailleurs sociaux les espaces désignés pour accueillir de nouveaux logements. Ces derniers réaliseront et commercialiseront les biens construits.

L'ensemble de ce processus se fait en lien étroit et continu avec la Ville de Landerneau ; SemBreizh veille à traduire et respecter les engagements de la collectivité.

LES INTERVENANTS

Concédant : Ville de Landerneau

Concessionnaire : SemBreizh

Maîtrise d'oeuvre : IdUp / **Promoteurs :** à définir

VERS DES LABELLISATIONS ÉCO-QUARTIER ET HABITAT & QUALITÉ DE VIE

Alors que la Ville de Landerneau a fait du développement durable une de ses lignes directrices, elle souhaite voir labelliser "éco-quartier" et "Habitat & Qualité de vie" les secteurs du Voas Glaz et du Bois Noir. Pour ce faire, SemBreizh s'attache à répondre aux exigences de ces deux labels qui évaluent les projets selon plusieurs dimensions liées notamment à la gouvernance et au processus d'élaboration, à la qualité et au cadre de vie, au développement territorial, à l'environnement et au climat.

Tout au long du projet, le concessionnaire veillera à coller au plus près à ces ambitions par exemple en associant et informant les Landerneéens, en concevant un quartier qui favorise le vivre-ensemble et l'inclusion, dans un projet qui allie qualité paysagère et architecturale, encourage les mobilités durables, préserve la biodiversité et la ressource en eau, favorise la sobriété énergétique... Ces exigences s'imposeront également aux promoteurs et bailleurs sociaux qui proposeront des ensembles immobiliers.

ATTENTION TRAVAUX !

La transformation des quartiers du Voas Glaz et du Bois Noir offrira une nouvelle qualité de vie aux résidents et permettra de redynamiser ces secteurs de la ville. Mais, en attendant, les travaux sont susceptibles de générer quelques désagrément et des modifications de circulation. (Voir plan des travaux ci-contre). Des moyens conséquents sont mis en œuvre pour les réduire et assurer la sécurité des riverains qui seront régulièrement informés des modifications de circulation.



CALENDRIER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET VOIRIES



AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU VOAS-GLAZ

PLAN DES TRAVAUX



emprise du chantier jusqu'à la rentrée 2024



emprise de chantier à partir de mi-2024

rue xxxxx

voies accessibles

rue xxxxx

portion de voies inaccessibles



accès temporaire au parking
à partir de février 2024



équipements démolis